

**Date de dépôt des inscriptions à la Randonnière
le Samedi 14 février 2026 à 10h**

Date limite des inscriptions le 28 février 2026

Séjour : Le désert des Bardenas du 16 au 24 octobre 2026 (9j/8nuits)

(Prestations selon notice d'information no 2026-3)

	① Mes coordonnées	② La personne qui m'accompagne
Nom et prénom		
N° de licence		
Téléphone	Fixe : Mobile :	Fixe : Mobile :
Email		
En cas d'urgence, prévenir	Nom : Tél :	Nom : Tél :
Je m'inscris seul(e) :	Je règle un supplément chambre individuelle ☐ oui ☐ non Si NON, je partage une chambre double avec : ...Mme Dans le cas où je ne précise pas de nom et si le club ne trouve personne, je m'engage à payer le supplément chambre individuelle. Il en est de même en cas d'annulation de la personne prévue.	
Conditions générales de vente et notice d'information	J'ai pris connaissance des CGV et de la notice d'information correspondant au séjour et en accepte le contenu : ☐ oui	J'ai pris connaissance des CGV et de la notice d'information correspondant au séjour et en accepte le contenu : ☐ oui
Assurances Montant non remboursable	Je souscris l'assurance annulation et interruption de séjour : ☐ oui ☐ non <u>Dans tous les cas, je remplis le bulletin de souscription</u>	Je souscris l'assurance annulation et interruption de séjour : ☐ oui ☐ non <u>Dans tous les cas, je remplis le bulletin de souscription</u>

	Prix Unitaire	①	②	TOTAL
Prix du séjour	1287€			
Supplément chambre individuelle (maxi 3)	320€			
Assurance rapatriement (optionnelle)	10€			
Assurances annulation et interruption de séjour (optionnelles)	35€			
TOTAL GENERAL				
Une participation de 18€/personne sera à prévoir (pourboire chauffeur pour les 9 jours) demandé durant le séjour				

REGLEMENT :

Mode du paiement en ligne

EN CARTE BANCAIRE* SUR NOTRE SITE INTERNET :

257€ + les options le 18 février 2026

257€ le 15 avril 2026,

257€ le 15 juin 2026

257€ le 15 juillet 2026

Le solde de 257€ le 15 août 2026

*Après réception de votre numéro de dossier



AUCUNE RELANCE NE SERA FAITE PAR SUD-EVASION A L'ÉCHÉANCIER

Nombre de participants maximum : 49 voyage validé à 45

Tout dossier incomplet sera refusé

Paielement par 5 chèques à l'ordre de Sud Evasion

257€ (1er chèque) encaissé le 18 février 2026 + le montant de l'assurance que vous souhaitez souscrire + Chambre Individuelle

257€ (2ème chèque) encaissé au 15 avril 2026

257€ (3ème chèque) encaissé au 15 juin 2026

257€ (4ème chèque) encaissé au 15 juillet 2026

259€ (5ème chèque) encaissé au 15 août 2026

VOUS AVEZ PRIS L'ASSURANCE ANNULATION :

Sachez que l'assurance ne prendra pas en charge les voyages non soldés un mois avant le départ.

Le montant de l'assurance annulation ne sera jamais remboursable !

Pour toute annulation, des frais de dossier de 40 € par personne seront retenus.

Le remboursement de votre voyage sera sous réserve d'acceptation de votre dossier d'annulation auprès de l'assurance.

VOUS N'AVEZ PAS PRIS L'ASSURANCE ANNULATION :

Nous attirons votre attention sur les frais qui vous seront retenus : -

Plus de 90 jours avant le départ : 40€ de frais dossier

De 90 à 60 jours avant le départ : 25% du montant du forfait

De 59 à 45 jours avant le départ : 50 % du montant du forfait

De 44 à 30 jours avant le départ : 75 % du montant du forfait

Moins de 30 jours avant le départ : 100 % du montant du forfait

Les Randonneurs Sanaryens

Fait à _____ le :

Lu et approuvé (mention manuscrite)

Signature

Les Randonneurs Sanaryens – 76 Chemin de la Milhière – 83110 Sanary-sur-Mer – Tél : 04 94 00 04 28

Email : randonneurssanaryens@free.fr - Site internet : www.randonneurs-sanaryens.com

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre

N° IM075100382 – Assurance RCP GROUPAMA – Garantie financière GROUPAMA

Conditions générales de vente et notice d'information liée au contrat d'annulation consultables sur le site menu Voyages